

actif-trafiC
En avant toute !



Jardin participatif aux Pâquis: réaction au rapport mandaté par le Conseil administratif de la Ville de Genève

Communiqué de presse · Jeudi 25.08.2022

Survap et actif-trafiC ont pris connaissance du rapport d'enquête de la juge Christine Junod ainsi que du communiqué subséquent du Conseil administratif (CA) de la Ville de Genève. Nous réaffirmons notre bonne foi et toute la légitimité de l'action entreprise le 22 juin, qui aura, à tout le moins, permis de mettre sur le devant de la scène médiatique l'urgence d'agir face au dérèglement climatique et à ses conséquences dans les quartiers urbains très minéralisés.

Après avoir pris le temps d'étudier le rapport et ayant pris connaissance des décisions relatives du CA de la Ville de Genève, actif-trafiC et Survap tiennent à faire part de leur étonnement quant au décalage manifeste entre le contenu dudit rapport et les conclusions qui en sont tirées, ainsi que de leur amertume quant au tour politico-politicien qu'a pris cette «affaire».

Il ne s'agit pas de contester le fait que le dégrappage du 22 juin n'était au bénéfice d'aucune autorisation écrite (nul besoin, d'ailleurs, d'une enquête onéreuse pour parvenir à cette conclusion). En revanche, nous récusons la version selon laquelle nous aurions commis une erreur d'interprétation en considérant réunies les conditions d'un soutien politique. Ayant obtenu au contraire un accord oral en ce sens, nous persistons et réitérons notre parfaite bonne foi.

De fait, les suites – politiques – données à cette action citoyenne pacifique nous déçoivent, symptomatiques qu'elles sont du manque de courage de nos responsables politiques face à l'urgence d'agir pour limiter le dérèglement climatique et ses conséquences.

actif-trafiC et Survap ont pris et assument la responsabilité d'organiser **une action non-conventionnelle mais non moins légitime vu l'état de nécessité dans lequel nous nous trouvons**, pour alerter sur la coupable lenteur des processus administratifs et politiques en matière climatique (atténuation et adaptation). Notre action a contribué à mettre sur le devant de la scène ces enjeux et à souligner l'inégalité criante entre les différents quartiers de la Ville de Genève (5% de canopée aux Pâquis contre 30% à Champel). Cette forte mise en avant des enjeux est en soi déjà une victoire, une première étape vers la nécessaire prise de conscience collective.

Car – faut-il le rappeler? - ce ne sont ni plus ni moins que des vies humaines, les nôtres et celles de nos enfants, qui sont en jeu: l'inaction dans ce domaine est criminelle. Si les cris d'alerte de la communauté scientifique ne suffisaient pas, l'été 2022 nous a prouvé l'imminence et l'intensification des bouleversements climatiques causés par nos modes de vie destructeurs. Le changement climatique n'est pas pour bientôt, ni même pour demain: il est déjà là, et nous ne sommes pas prêt·es à y faire face.

Genève doit s'engager dans la nécessaire mutation de nos sociétés vers la sobriété énergétique et l'adaptation à l'évolution climatique. La dés-imperméabilisation des sols en ville (voies de circulation et stationnement, espaces publics, cours, préaux, etc.) et la réduction drastique du trafic individuel motorisé s'imposent avec urgence. Et à cet égard, les contraintes légales, administratives et politiques héritées du passé sont autant d'obstacles qu'il nous faut lever, et ce à tous les échelons.

Nos associations éprouvent depuis plusieurs décennies la lenteur des institutions et appellent maintenant les autorités à déployer de nouveaux outils permettant de mettre en œuvre des initiatives citoyennes de végétalisation. Nos élu·e·s doivent se saisir urgemment de la question, dès cette rentrée 2022, et prendre la mesure de ce que les attermoissements, les déclarations d'intention non suivies de mesures concrètes et autres hésitations nous rapprochent chaque jour d'une situation dramatique et irréversible. Nos associations demandent que des processus accélérés pour la réalisation rapide de projets de végétalisation, de dégrappage et de modération du trafic puissent être mis en place de manière participative dans les quartiers, en s'appuyant sur l'énergie des associations d'habitanc·e·s.

À mesure de l'aggravation des canicules, l'effet «îlot de chaleur» rendra nos quartiers invivables en été, sauf à multiplier les climatiseurs, comme nous avons commencé à l'expérimenter ces derniers mois. Si la «Stratégie Climat» de la Ville de Genève prévoit de désimperméabiliser 10'000 m² d'espace public par an et de supprimer un tiers des places de parking dans les quartiers résidentiels, seul un cinquième de l'objectif de désimperméabilisation a été atteint en 2021. Quant aux suppressions d'espaces de stationnement, le rythme actuel apparaît bien insuffisant et il est hautement improbable qu'en maintenant la lourdeur des processus actuels, il soit possible d'atteindre les objectifs visés ces prochaines années.

Nous en appelons au sursaut et à la responsabilité des politiques: plutôt que d'alimenter une polémique autour d'une affaire dérisoire au regard des enjeux de santé et de survie de la population, agissez concrètement pour répondre au message envoyé par cette action d'ampleur somme toute modeste!

Les solutions concrètes existent et sont réalisables à court terme. Seul manque le courage politique.

**SURVAP (Association des Habitanc·es des Pâquis)
actif-trafiC**

